

Table with subscription rates for District de Montmagny and Hors du district, including 1 an and 6 mois options.

LE PEUPLE

ORGANE DU DISTRICT DE MONTMAGNY

Table with advertising rates for various types of ads like Première insertion, Naisance, Mariage, Décès.

VOL. I - No. 46

MONTMAGNY, VENDREDI, 2 AOUT 1901

MAURICE ROUSSEAU, Editeur-Propriétaire.

Bureau du Journal "Le Peuple" Rue de la Station Montmagny, P. Q.

VENDREDI, 2 AOUT

QUELQUE CHOSE COMME UNE TAXE

Le gouvernement Parent, qui est le successeur d'un autre gouvernement libéral grand faiseur de promesses d'économie, mais prodigue dans la pratique, continue les extravagances de son devancier. Or, pour dépenser il faut de l'argent, se dit M. Parent qui est très fort en logique. Voilà pourquoi il vend le bois sans mesure, sans souci de l'avenir. Et quand le produit de cette aliénation inconsiderée du domaine public n'est pas à la hauteur des dépenses, il a recours à certains expédients, comme il a fait tout dernièrement.

M. Parent pensait depuis quelque temps qu'il ne se trouverait pas mal d'un petit revenu additionnel. Lorsque M. Parent pense, il s'agit toujours d'argent. De battre monnaie avec le bois, il n'y fallait pas songer avant quelques mois au moins. Donc, le 12 du courant, il assembla le conseil des ministres et proposa d'élever d'environ 20 pour cent le tarif des publications dans la Gazette Officielle de Québec, proposition qui fut adoptée à l'unanimité, comme de raison.

Le Soleil, qui a pour mission de célébrer les hauts faits ministériels, n'a cependant pas soufflé mot de celui-là, et pour cause. On ne voit pas bien comment l'organe libéral aurait pu soulever l'admiration publique pour l'acte d'un gouvernement qui, hypocritement, vous impose quelque chose qui ressemble fort à une taxe.

NOTRE CONFRERE DIVAGUE

Dire que l'Echo divague dans son dernier numéro, ce n'est pas annoncer une nouvelle: ce journal lilliputien semble avoir été créé et mis au monde pour divaguer.

Il s'agit encore de l'affaire Proulx vs. Martineau. Comme nous l'avons déjà dit—et nous demandons pardon à nos lecteurs d'être obligé de le répéter—nous prétendons que M. Martineau ayant fait arrêter un citoyen illégalement, sans aucun doute, ce qui n'est pas contesté et n'est pas contestable, devait payer la façon de sa bévue. Nous avons donné des raisons à l'appui de cette manière de voir, raisons que l'on n'a pas encore osé attaquer.

Dans son impuissance à discuter sérieusement, l'Echo parle d'une histoire qui n'a pas de rapport avec la cause, entasse des phrases décousues sur l'incident de Saint-Pierre, mais ne dit pas un mot de la véritable question, celle de savoir s'il doit être permis, plus à un avocat comme M. Martineau qu'aux autres membres de la société, de priver illégalement un citoyen de sa liberté.

Que diriez-vous d'un homme, journaliste ou non, qui, dans une discussion, vous répondrait par une tirade échevelée sur un sujet étranger au débat? Vous diriez, n'est-ce pas, qu'il est incapable de vous répondre sérieusement, soit parce qu'il a tort, soit faute d'esprit. L'Echo est certainement dans le premier cas, sinon dans les deux à la fois.

Pour ce qui est de M. Proulx, le jugement de M. le magistrat Angers démontre d'une manière éclatante qu'il n'était aucunement coupable. C'est chose jugée, et bien jugée, cette fois. Au reste, M. Proulx est un brave cultivateur dont la parfaite honnêteté peut faire envie aux gens de l'Echo.

Réglons maintenant une autre question. Notre confrère lilliputien affirme que M. Rousseau a admis, au cours du procès, tant en première instance qu'en révision, que l'accusation portée par certains électeurs, à propos de l'incident de Saint-Pierre, n'avait aucun fondement. C'est un effronté mensonge. Il n'a pas même été question de cela. M. Rousseau s'est objecté à ce que le détective Patry débitât le long témoignage qu'il avait préparé sur l'incident de Saint-Pierre, tout simplement parce que cela ne se rapportait nullement à la cause. Et le tribunal a maintenu cette objection, preuve qu'en parlant de cette affaire notre confrère est, lui aussi, à côté de la question, comme de coutume. De là à prétendre que M. Rousseau a déclaré que l'accusation n'est pas fondée, il y a une grande différence; mais, si grande soit-elle, nous avons le regret de constater qu'elle paraît être au-dessus de la portée intellectuelle de notre confrère lilliputien.

Donc l'Echo, se sentant incapable de discuter le mérite du jugement, fait au milieu de ses divagations, une assertion grossièrement fautive. Nous ne nous servons pas de mots anglais pour dire qu'il est un effronté menteur. Ainsi tout le monde comprendra.

Actualités

Un problème.—Il a été prouvé, au cours de la contestation de l'élection de Lisgar, dans le Manitoba, que les meneurs libéraux ont donné jusqu'à vingt dollars à un adversaire pour l'engager à ne pas voter. Partant de là, qui peut résoudre le problème suivant: si les libéraux donnaient vingt dollars pour une simple abstention, combien coûtait l'achat d'un vote, et cela trouvé, combien Sir Wilfrid Laurier a payé sa victoire aux dernières élections générales.

Toujours appelé, jamais élu.—A propos de la prochaine élection partielle dans le comté de Lévis, on parle de la candidature de M. Charles Deguise, avocat de Québec. Il y a longtemps qu'il est question de lui. Dans le comté de Portneuf, il a été aspirant candidat une couple de fois, les journaux ministériels faisaient son éloge sans marchander, et puis, au moment psychologique, c'était un autre qui recueillait la candidature libérale. Suivant les apparences le même jeu va se renouveler à Lévis. On dirait que les chefs libéraux veulent empêcher M. Deguise d'arriver. En tout cas ils le poussent invariablement à côté de la candidature, tout doucement, il est vrai, mais il ne s'en trouve pas moins toujours à côté.

Heureuse coïncidence.—Les tribunaux ont annulé l'élection de M. Richardson, député libéral indépendant, au moment où il est en train de fonder un tiers parti dans la politique canadienne. C'est jusqu'à un certain point, une heureuse coïncidence. Cela donne à M. Richardson la chance de pouvoir soumettre le programme du nouveau parti au jugement de l'électorat. Mais il est possible que l'ex-député n'envisage pas la situation à ce point de vue.

Les ministres sont perplexes.—Le cabinet Parent est fort occupé de temps-ci. MM. les ministres se réunissent presque chaque jour et, à leur air grave, on voit bien qu'ils sont à manigancer quelque tour de leur façon. La question qui les plonge dans une énervante perplexité

est celle-ci: pour rendre service à des amis, le gouvernement va-t-il substituer sa volonté arbitraire à la libre volonté des contribuables de la ville de Chicoutimi, en d'autres termes, va-t-il par un arrêté ministériel vexatoire, nommer des hommes de son choix à la place des conseillers élus par les contribuables? Par suite d'une récente élection, M. Guay, maire de Chicoutimi, a perdu la majorité dans le conseil municipal. Or, M. Guay y tient beaucoup, plus qu'il est ordinaire, à sa majorité; c'est pourquoi il s'adresse à ses amis du gouvernement pour qu'ils lui donnent arbitrairement, contre toute les règles de la justice. Et messieurs les ministres sont là qui délibèrent pour savoir s'ils doivent commettre cet acte arbitraire et injuste. L'intérêt public ne les préoccupe pas le moins du monde. A leurs yeux toute la question se résume à ceci: peuvent-ils sans danger pour eux, perpétrer cet attentat aux droits des contribuables de se gouverner eux-mêmes? Dans l'affirmative, M. Guay est sûr de son affaire, sinon tout est perdu pour lui. C'est-à-dire que dans notre province nous sommes à la merci d'un pouvoir arbitraire à moins que la crainte ne retienne le gouvernement dans la voie droite.

ACHAT DE PROPRIETE

M. le curé Marois vient d'acheter de la "Société de Construction de Montmagny," la magnifique propriété située au coin de la rue du Manoir et de l'avenue Tache. En souvenir de la paroisse du Cap Rouge, dont il fut le pasteur pendant près de deux ans, M. le curé Marois a donné à sa nouvelle propriété, la magnifique nom de "Charlebourg-Royal." On sait qu'en 1541, Jacques-Cartier hiverna au Cap Rouge, et qu'il donna à ce gracieux endroit le nom de Charlebourg-Royal.

Situé à l'entrée de la rivière du Sud, Charlebourg-Royal de Montmagny rappellera passablement Charlebourg-Royal du comté de Québec, situé à l'entrée de la rivière du Cap Rouge. Il ne manque que le fameux promontoire, sur lequel Jacques-Cartier passa l'hiver; mais en revanche, on y jouit du magnifique spectacle des Laurentides, qui, de l'autre côté de l'île aux Grues, dressent vers le ciel leurs cimes majestueuses! M. le curé Marois-Montmagny.

Nous nous sommes aussi laissé dire que M. le curé avait choisi le nom de Charlebourg-Royal, pour faire plaisir à l'un de ses excellents vicaires, M. l'abbé Isaie Galarneau, originaire de "Charlebourg," autre endroit enchanteur des environs de Québec.

En attendant sa destination principale, le nouveau terrain sera à la disposition des enfants de chœur, qui s'y livreront aux exercices militaires, sous la conduite de leur zélé directeur M. l'abbé Montreuil, dont le dévouement pour la petite jeunesse de Montmagny est justement apprécié de tous.

X***

LE VOULEZ-VOUS?

Voulez-vous guérir votre rhume? Employez le Baume Rhumal, le seul remède véritablement efficace.

MALADIES DES FEMMES

La plupart des maladies des femmes, pour ne pas dire toutes, ont pour cause l'anémie ou la chlorose, c'est-à-dire l'épuisement ou l'impureté du sang. Rendez au sang sa vigueur et sa pureté par l'emploi des Pilules de Longue Vie du Chimiste Bonard, et vous supprimerez la cause du mal.

HISTOIRE AUTHENTIQUE

Voici une histoire courte, mais bonne: Le Baume Rhumal est le remède par excellence contre les affections de la gorge et des poumons.

Le C. P. R. est en hausse à la bourse.

Les philippins commencent à trouver plus dur le joug américain que le joug espagnol.

La grève des aciéries aux Etats-Unis est sur le point d'être réglée.

Le fameux Cecil Rhodes souffre d'hy-pocondrie.

Les nationalistes irlandais feront opposition en chambre au bill relatif aux nouveaux titres du roi.

Une dépêche de Rome dit que Crispi est à Paganio.

On parle de Winston Churchill, comme gouverneur futur du Canada. Give us a chance for God's sake.

Sir Wilfrid Laurier ouvrira l'exposition, de Toronto le 27 août.

De dévastateurs feux de forêts ravagent le district de Jutland en Suède.

L'hon. M. Mulock, ministre des Postes s'embarquera à Liverpool le 10 août prochain pour revenir au Canada.

Les grandes manœuvres russes en septembre prochain verront évoluer 900,000 hommes. C'est la plus colossale concentration militaire en temps de paix qui aura été vue en Europe.

On mentionne le nom de l'ancien député de Wellington, M. McMullen, comme successeur de feu le sénateur Allan.

Les sous-marins français remportent en ce moment de beaux succès. Le "Morse" vient de parcourir la distance de Cherbourg au Havre en onze heures et d'y torpiller une canonnière sans être vu. On comprend la joie de la presse de France.

Sir Charles Dilke, dans un discours prononcé devant ses électeurs, a déclaré que l'armée anglaise sera complètement anéantie, si la guerre dure longtemps encore. Vu l'état dépeuplé des réserves qui en résulterait, le problème du recrutement prendrait un caractère extrêmement grave, à moins que le gouvernement ne se décide à prendre des mesures très énergiques.

Le "Daily Mail" de Londres, annonce que dans les cercles diplomatiques du Japon on dit que les récents événements ont jeté le Japon dans les bras de la Russie et il est possible qu'une alliance entre les deux pays soit conclue avant six mois, le Japon étant désigné pour s'opposer pas vu sa politique en Extrême-Orient soutenue par l'Angleterre.

Une dépêche au "Globe" dit que Phoo George Ross, premier ministre de l'Ontario et maintenant à Londres, parlant devant la British Empire League, a déclaré que bien qu'à son avis, la réalisation du projet de la Fédération impériale n'était pas impossible, il y avait, toutefois, d'autres questions qui sollicitaient l'attention avant cela.

Les couleurs du duc d'York sont rouges et or. Ces couleurs peuvent être bien figurées dans les décorations. L'étendard royal ne doit être employé que pendant que sur l'échafaud, lequel se trouve actuellement le prince ou un membre de la famille royale, pas autrement.

Par terre et par mer: Le ministre fédéral est pris depuis quelque temps de la rage des voyages. Sir Wilfrid, à tout seigneur tout honneur est arrivé à Québec en route pour une croisière dans le bas de la baie. L'hon. M. Mills est en mer, en route pour le Canada. L'hon. M. Fielding s'embarquera le 1er août; l'hon. M. Fisher est arrivé aujourd'hui dans son comté; l'hon. M. Mulock s'embarquera le 10 août sur le "Lucania" pour arriver à Ottawa vers le 19. Sir Louis Davies est retourné samedi à Ganaquo. Il reviendra à Ottawa demain et ira ensuite soumettre à ses commettants son élection à la position de juge de la Cour Suprême.

Intéressant pour nos fabricants: On demande chez le haut commissaire Canadien à Londres des réponses aux demandes suivantes de renseignements commerciaux: 1. Les noms de fabricants canadiens d'acier et d'ouvrages en acier; 2. Les noms d'exportateurs de fromage canadiens; 3. Les noms de fabricants canadiens de papier à journaux; pour une maison de Manchester; 4. Une grosse maison de papeteries de Londres, voudrait avoir l'agence d'une maison canadienne dans la papeterie.

Le ministre du commerce a reçu une lettre d'un grand commerçant de bois anglais qui doit visiter le Canada en septembre pour acheter des caisses à café et à fruits pas montées. Ce monsieur représente aussi des marchands anglais qui vendent au Sud-Africain, des cuirs, des homards, de la farine, des cartons, des fromages, des meubles, des chaises, des portes etc.

LA GUERRE...LA GUERRE...

En guerre contre la toux, le rhume, la bronchite. Le Baume Rhumal est une arme terrible contre tous ces gens-là.

POUR GUERIR LA MALADIE DES NERFS

L'anémie ou l'affaiblissement du sang est une des principales causes de la maladie des nerfs. Constatez la cause, c'est indiquer le remède, le traitement avec les Pilules de Longue Vie du Chimiste Bonard.

POUR GUERIR LES MAUX DE TETE EN PEU DE TEMPS

Employez les Pilules de Longue Vie du Chimiste Bonard.

Abonnez-vous au journal "Le Peuple", le véritable organe des intérêts du district de Montmagny. Abonnement: district de Montmagny, 50 cts par année; ailleurs \$1.00 par année.

AVIS

"The Montmagny Light & Pulp Co." ayant succédé aux affaires de "La Compagnie Manufacturière et Electrique de Montmagny," annonce qu'elle est maintenant prête à passer des contrats au sujet de la lumière et de la force motrice électriques, et à renouveler tous contrats passés avec cette compagnie et qui sont expirés ou sur le point d'expirer.

La nouvelle compagnie a acheté de "The Robb. Eng. Meering Co.," de Amherst, une machine à vapeur qu'elle sera installée dans ses usines dans le cours de l'été; de sorte qu'elle sera absolument indépendante du pouvoir d'eau, et l'intensité du courant ne diminuera aucunement pendant les basses eaux.

La Compagnie est aussi prête à donner des estimés pour de nouvelles installations électriques.

Des blancs d'application contenant les conditions seront fournis par le secrétaire qui est autorisé à signer des contrats au nom de la Compagnie. Par ordre du Bureau de Direction. Montmagny 20—8fs.

UNE BONNE OCCASION!

A VENDRE, à un prix excessivement bas, tout l'outillage d'un atelier de ferblanterie. S'adresser à TELESPHORE GENDREAU, Marchand, Montmagny.

CARTES PROFESSIONNELLES

Lavoie & Latulippe

IMPORTATEURS DE THEES ET DE CAFES BLOC RENAUD 76, ST-PAUL ET 55 ST-ANDRE QUEBEC TELEPHONE: 1195

Geo. W. Pion, L.L.B.

NOTAIRE Montmagny, P.Q. Commissaire de la Cour Supérieure. Agent d'assurance contre le feu. Prêts d'argent en aucun temps. Règlements de successions, etc.

A. J. BENDER, C. R.

AVOCAT Montmagny, P.Q.

Maurice Rousseau, L.L.L.

AVOCAT Montmagny, P.Q.

GLOVER, FRY & Cie

IMPORTATEURS DE MARCHANDISES DE PREMIER CHOIX Nouveautés reçues toutes les semaines. Robes et Mantoux confectionnés sous la surveillance de Modistes compétentes. Département pour Messieurs: Une Spécialité. UN SEUL PRIX. 24 & 26, DE LA FABRIQUE QUEBEC.

Dr Arthur Langlois Union Mutual Life INSURANCE CO. PORTLAND, MAINE J. P. MICHAUD GERANT FRASERVILLE, P. Q. CHIRURGIEN-DENTISTE 7, Rue St-Jean QUEBEC Téléphone 1151

J. A. MATHURIN, MARCHAND DE FER Téléphone Bell, No. 1 Montmagny, Qué. Entrepreneur de FOURNAISES à l'eau chaude et à la vapeur, de PLAFONDS et LAMBRIS METALLIQUES, PLOMBERIE, Lumière et cloches électriques. BAINS, BASSINS, CLOSETS, COUVERTURES, CORNICHE, DALLES et DALLEUX etc. Assortiment complet dans la ligne de FERRONNERIE, VITRES, HUILES de toutes sortes, VERNIS, PEINTURES, POMPES, TUYAUX en fer, en fonte et en plomb, etc. Une spécialité de GRANIT et FERBLANTERIE. Agent pour différentes marques de bicyclettes, et pour les célèbres machines à coudre MONARCH, ELDRÉAGE et CORONA, les plus tendres à mouvoir parce que leurs essieux (shafts) tournent sur des BALL-BEARINGS. Elles sont de première classe et garanties pour cinq ans. Tout ouvrage promptement exécuté, à des conditions faciles et à des prix très modérés. Votre patronage est respectueusement sollicité.

Nouvel Assortiment PRIX DES PLUS REDUITS STOCK COMPLET ET DES PLUS VARIES CHEZ J. N. R. LESPERANCE Un lot considérable de sets à dîner, à déjeuner, à thé, à toilette, etc., vient d'être reçu. Au-delà de 200 morceaux d'argenterie pour cadeaux actuellement en mains. Ristaux de toutes sortes, plateaux creux et plats depuis 15c. en montent. 200 douzaines de verres assortis nouvellement arrivés et ainsi de suite. CONDITIONS FACILES, même prix argent comptant qu'à terme. Pour accommoder le public, je continue encore ma vente de sets à dîner payable à la semaine ou au mois. Mes effets d'épicerie sont de PREMIERE QUALITE et des plus choisis. Une visite est sollicitée. J. N. R. LESPERANCE RUE ST-JEAN-BAPTISTE, MONTMAGNY.

De Grands Avantages D'ICI AU MOIS DE JUILLET Vu la nombreuse clientèle dont j'ai été honoré depuis que je suis dans le commerce, j'ai décidé de faire au mois de juillet, des réparations considérables et des améliorations des plus modernes, afin de mettre mon magasin sur un pied très convenable. A cette occasion, je vendrai toutes mes marchandises à très grande réduction. Par exemple: la cassonade à 4 cts la livre, les biscuits à 4 cts la livre, et une foule d'autres à des prix excessivement réduits, et qu'il serait trop long d'énumérer. Pendant le temps des réparations, je continuerai à vendre dans mon hangar des épicerie et toutes sortes de provisions. Qu'on ne manque pas de profiter de tels avantages. JOSEPH BRETON, MARCHAND POPULAIRE - ST-PIERRE (STATION)

MONTMAGNY MACHINE WORKS (En face de la station) MONTMAGNY, P. Q. ARTHUR N. NORMAND, Propriétaire La vraie place où l'on peut faire faire ses réparations de machineries. La fonte y est coulée jusqu'à une pesanture de 2000 livres. Tout ouvrage est exécuté avec soin. SPECIALITE: l'insurpassable moulin à battre ELEPHANT qui est le favori de tous les cultivateurs. MACHINES à scier le bois, mues par des chevaux (horse power), capable de scier de 40 à 50 voyagers de bois par jour. Le public y trouvera entière satisfaction.

FUMEZ LE CIGARE 5c Tod Sloan 5c MILLER & LOCKWELL, MANUFACTURIERS, QUEBEC.

POUR VIVRE LONGTEMPS

Surmenage intellectuel, tel est le diagnostic en bien des cas où le médecin est consulté. Les travaux prolongés, dit-il, ont ébranlé votre machine, faut vous mettre au vert et abandonner, provisoirement, la lutte pour la vie.

Voilà qui plaît à l'client délaissé. L'homme énergique, au contraire, ne partage pas l'opinion de son médecin et ne suit pas à la lettre, son ordonnance. Il se dit, avec raison, que le repos, ce suicide de l'énergie, conduit à la mort.

La vie est faite pour être vécue, et non pour être supportée. L'homme est créé pour produire, ce sont des travaux manuels, jusqu'à la dernière heure de sa vie.

Nous n'acquiesçons chaque jour des forces que pour les dépenser sans cesse et les renouveler encore dans un labeur de production pour lequel nous sommes indubitablement faits et préparés par la destinée. Les villegiatures prolongées, les repos brutaux ne font qu'oxydier nos éléments accumulés; c'est pourquoi les âtres supérieurement doués comprennent et sentent d'instinct qu'ils s'amolissent aussitôt qu'ils s'arrêtent.

Regardons autour de nous. Parmi ceux qui se retirent de leurs affaires, il en est un bon peu qui subsistent longtemps à leur repos bien gagné; la maladie les guette, la mort les cueille et les bonnes gens de l'entourage s'écrient: Ils allaient pourtant être si heureux!

Le petit monde, hélas! a le culte des rentes et de la baguennade.

Le Destin renverse rarement sur leur route ceux qui marchent légèrement et laborieusement vers un but éloigné et possible à atteindre.

Le mal les respecte, ces ardeurs. La mort s'en éloigne ou les attend au détour de l'œuvre achevée, quand la détente les fait plus mûrs, plus accessibles à être entamés, plus susceptibles à s'écarter eux-mêmes. La mort ne s'approche point de ceux qui vont donner la vie, soit qu'ils créent des œuvres d'art, soit qu'ils fassent prospérer une cité ouvrière, ou un monde industriel, soit qu'ils conduisent des hommes ou des idées en marche vers des horizons nouveaux.

Geoffe disait: "On ne meurt pas, on se décide à mourir". Cette remarque est juste. Le philosophe allemand indiquait par là qu'il convenait à tout être humain de définir le sort, de ne jamais lâcher la rampe, de se tenir droit dans une action volontaire et constante, avec une ferveur de bien faire, un amour de vivre, une curiosité avide du lendemain. Dans la retraite de Buesie, les soldats qui se reposaient aux bords du chemin pouvaient être considérés comme morts; ils se tardaient pas à succomber et la neige bientôt les enveloppait de son linceul, tandis que ceux qui continuaient la marche en avant vivaient encore, se maintenant par l'action à force de vouloir vivre.

Être un éternel marcheur, c'est le secret de ne s'éteindre que très vieux. Fuyons donc les excès de table, répudions l'alcool, éloignons-nous des soirées mondaines où l'on s'écroule dans le vide des tarabotages sans fond; travaillons avec hygiène, avec passion, avec joie; il n'y aura jamais, croyez-le, de surmenage. Surtout, limitons nos vacances automobiles, n'abandonons jamais notre force d'action dans un repos trop prolongé, le serpent toujours se cache sous l'herbe où l'on s'est posé comme raison; il convient de se reposer comme

on le fait en voyage, aux heures où de toute nécessité il faut renoncer à s'occuper autrement qu'en rêvant dans un demi-sommeil, alors que le corps subit encore dans les cahots de la route une gymnastique passive due aux mouvements continus.

Les hommes purement d'action ne vivent pas moins que les hommes d'étude. Les guerriers illustres arrivent exactement à la même moyenne que les historiens qui ont mission de raconter leurs exploits. Sur la liste des trente généraux les plus célèbres dont la carrière est achevée pendant la seconde moitié du dix-neuvième siècle, nous trouvons deux nonagénaires, neuf octogénaires, et onze septuagénaires; la moyenne est de soixante-trois ans.

Les hommes d'état anglais sont les Mathusalem de la politique; ils ont, en droit, en principe, à une moyenne de soixante-quinze ans qui est portée à deux années de plus lorsqu'ils deviennent premiers ministres. Nous ne signalons pas de nom. Le souvenir de Gladstone est encore présent à notre pensée et nous évoquerons pas davantage l'admirable vieillesse des hommes de la génération de 1830 le titan Victor Hugo, le petit père Thiers, Bismarck, Changarnier, ombien d'autres encore?

Au Canada nous avons les exemples frappants de Mgr Bourget, Mgr Taschereau, Sir John A. Macdonald, P. J. O. Chauveau, Joseph et Louis Joseph Papineau, et combien d'autres.

Il n'y a pas beaucoup d'oisifs qui sont devenus centenaires, il convient de s'entraîner et de s'entretenir dans la vie par l'action; par là, c'est la déchéance. Donc, protestons contre la théorie du surmenage, l'arrimage de fêtes et de noces, sarrimage imbécile, tant qu'on verra, mais surmenage d'un labeur passionnant! Nous n'y coupons pas, et si le surmenage est réel, le meilleur remède est encore de changer le mode d'action et d'outonner le physique au profit du moral et vice versa.

LA GUERRE

RUMEURS DE PAIX

a situation d'après Ford

UNE VICTOIRE BOER

Londres, 28 juillet. — L'ambassadeur des Etats-Unis, M. Choate a laissé Londres pour aller en Hollande, dit le "Daily Express", non pas à titre d'amusement, mais afin de voir Kruger et de s'entendre avec lui sur les conditions de paix. Le lord le conseiller inséparable de Oom Paul est immédiatement parti pour Bruxelles aussitôt qu'il a eu connaissance de l'arrivée de l'ambassadeur Choate. Ce départ spontané est significatif en ce sens qu'en l'absence de Dr Leyds le vieux président ne fera rien de définitif.

LA SITUATION D'APRES FORD

New-York, 27 juillet. — Dans une dépêche de Londres, M. Ford, correspondant de la "New-York Tribune", dit: "Les nouvelles de la guerre continuent à constituer un record de misères et de souffrances pour les deux nations qui sont en guerre."

Les boers ont une victoire à leur actif ils se sont emparés de Bremersburg après avoir défait la cavalerie de Steinsacker. Ils se sont frayés un chemin jus qu'à Lemboke, Swaziland.

Cette victoire leur montre que l'est de Transvaal n'est pas aussi pacifique que l'a dit Kitchener.

L'ouest du Kitchener est tranquille excepté que quelques incidents qui se produisent dans la Colonie de la rivière d'Orange.

La campagne de French au sud de la rivière d'Orange est piétine, il n'avance guère, c'est à peine s'il ne recule pas.

Pour pallier à cet état de choses, Baden-Powell prédit que la guerre ne peut plus durer plus de trois ou quatre mois, à moins qu'il n'y ait quel part abandonnera la lutte.

INDIGNATION DES JOURNAUX DE LONDRES

Londres, 28 juillet. — Il n'est pas sans intérêt de suivre la violente polémique qui s'est engagée entre des journaux de Londres sur la façon dont les généraux anglais mènent la campagne sud-africaine, d'abord, et ensuite, sur la façon dont le gouvernement britannique croit devoir cacher certaines nouvelles. C'est le "Daily Mail" qui donne le ton. Ce journal, qui fut dès le début de la guerre parmi les plus systématiquement impérialistes, qui fit la campagne en toute occasion pour M. Chamberlain et qui jugea que le secrétaire du Colonial Office avait été trop modéré quand il s'agissait de qualifier les Anglais libéraux de traitres à la patrie, ce journal-là s'indigne aujourd'hui de la comédie qu'il reproche au gouvernement de jouer depuis près de deux ans. Il constate qu'après avoir envoyé 250,000 hommes dans l'Afrique du sud, dont 16,700 furent sacrifiés, dont 14,000 autres traités dans les hôpitaux, la guerre contre les Boers n'a pas fait un pas.

Elle coûte 25,000 livres sterling par semaine et, en échange de ce sacrifice considérable, en dédaigne même de renseigner le public anglais sur la situation ne lui apprend que ce qu'on veut bien qu'il sache, on dissimule la vérité, parce qu'elle serait trop cruelle et provoquerait une indignation générale. Constantement combien tous les efforts des généraux anglais sont vains, le "Daily Mail" regrette que l'on n'ait pas pris des mesures spéciales pour s'emparer de Dewet et de Botha, la prise de ces chefs pouvant seule mettre fin aux hostilités.

Il est à remarquer que cet accès de mauvaise humeur du "Daily Mail" n'est qu'un fait qui le gouvernement a cru pouvoir constater tout d'abord l'information de ce journal relative au prétendu massacre par les Boers des prisonniers anglais à Vlakfontein mais où réside l'intérêt général de cette polémique, c'est dans la constatation d'un état de choses lamentable par un journal impérialiste.

On s'est enfin rendu compte à Londres de la situation critique dans laquelle la politique de M. Chamberlain a placé la Grande-Bretagne et on s'est obstiné dans la mauvaise voie dans l'espoir d'une brillante et impossible revanche.

Le gouvernement anglais est un grand coupable sans doute, mais le "Daily Mail" et la presse impérialiste en général n'ont-ils pas leur large part de responsabilité dans cette affaire? C'est la presse chauvine qui a poussé de toutes ses forces à la guerre, qui a exaspéré les chauvinistes anglais, qui a puissamment aidé le gouvernement à tacher la véritable situation dans l'Afrique du sud. La constatation par un des principaux organes de cette presse jeune de l'impuissance où se trouvent les généraux anglais de mener la guerre à bonne fin, avec les procédés employés jusqu'ici, est donc une constatation précieuse qu'il faut retenir. On n'osera plus, après cela, soutenir que c'est l'attitude des libéraux anglais qui empêchent la conclusion de la paix en encourageant les Boers dans leur intransigeance.

De grandes fêtes religieuses et civiles auront lieu à Boucherville les 3 et 4 septembre prochain.

et il est très peu probable qu'il ait maintenu l'intention de faire des représentations à l'Angleterre pour empêcher la guerre de continuer jusqu'à un résultat définitif. Une telle action serait injustifiée, car l'empereur n'est pas assés sot pour sacrifier tous les fruits de la politique amicale qu'il poursuit depuis quelque temps envers ce pays.

DU PAIN OU BIEN DES MEDAILLES

Londres, 29 juillet. — Le roi a présenté vendredi à la parade des Horse Guards, des médailles à trois mille soldats de la Yeomanry revenant d'Afrique. Les cérémonies ont été semblables à celles de la présentation précédente, mais le temps n'était pas aussi beau. Le prince Albert et le prince Edouard, fils du duc de Cornwallis et d'York, étaient présents. Trente-deux sous-officiers et soldats ont refusé de prendre part à la cérémonie, parce qu'ils n'avaient pas reçu leur paye et cela a provoqué beaucoup de commentaires. Ces hommes ont adressé des lettres disant qu'ils ne pouvaient se laisser décorer pendant que leurs familles et leurs familles et quelques uns d'entre eux meurent de faim. Les réclamations de ces hommes qui prétendent n'avoir pas été payés varient de soixante-trois à cent vingt-sept livres sterling. Quelques-uns prétendent qu'il leur a fallu mettre un mont-de-piété des médailles qu'ils avaient eues avant, afin de procurer de la nourriture à leurs familles.

LES STATISTIQUES MORTUAIRES

Nous détachons du dernier Bulletin sanitaire la note importante qui suit: "Avec le nouveau recensement qui établit le chiffre réel de notre population, une enquête nouvelle commença pour nos statistiques mortuaires, dont les données sont si importantes tant au point de vue du mouvement de notre population que pour la comparaison à faire avec la statistique des autres pays."

Il serait superflu de demander aux médecins de s'entretenir à cette œuvre, puisque chacun en connaît l'utilité et le grandeur, et que la méconnaissance serait faire preuve de négligence et d'incompétence. Mais nous prions MM. les Médecins, surtout ceux de la campagne, de se faire un devoir de signer les certificats de décès. Un bon nombre de médecins négligent ou oublient de satisfaire à ce devoir en temps voulu et il arrive que le jour des funérailles, n'étant pas chez eux, l'inhumation se fait sans la présentation d'un certificat de décès signé par le médecin traitant comme le désire la loi.

Nous prions encore les médecins de la campagne, d'indiquer sur chaque certificat si le décès a eu lieu dans le village ou dans la campagne, ce qui pour les fins de statistique un calcul spécial est fait pour chaque municipalité, pour la municipalité rurale comme pour la municipalité de la ville ou du village.

Il nous fait peine de constater que quelques préposés aux registres de l'Etat civil, après nous avoir envoyé les certificats de décès avec une scrupuleuse régularité, ont cessé tout à coup de nous les adresser. Nous regrettons ce changement subit qui porte un si grand préjudice à nos travaux et nous espérons qu'ils combleront cette lacune en revenant à la louable habitude du passé. Quant à ceux qui ont toujours été retardataires dans l'envoi des certificats, le Conseil d'hygiène a qui ne veut pas laisser amoindrir l'utilité de sa statistique, doit incessamment s'occuper de faire respecter la loi.

CANADA ET ALLEMAGNE

Une poststation canadienne

Le Board of Trade de Toronto a décidé de joindre son influence à celle des commerçants de grain dans un effort pour obtenir de meilleures conditions de trafic sur le marché allemand. Le comité du Board a adopté vendredi une résolution d'éprouver "la distinction continue contre ce pays que fait l'Allemagne et rappelant respectueusement à sir Wilfrid Laurier la résolution du Board qui lui a été présentée personnellement le 6 décembre dernier, et la loi qui l'a été révoquée qu'il avait promis que le gouvernement ferait tout ce qu'il pourrait en cette affaire. Le conseil prie instamment le gouvernement du Canada de faire tous les efforts possibles pour assurer le rétablissement des conditions, quant à ce qui concerne le Canada, qui étaient dans le traité qui existait antérieurement entre la Grande-Bretagne et l'Allemagne." On demandera au premier ministre quelle perspective il y a de faire lever l'embargo sur les produits canadiens expédiés en Allemagne.

LA GRANDE COURSE A RELAIS

Les incidents du parcours

Le record de l'an dernier battu par 57 minutes

La Grande course à relais entre Lévis et Cacouna qui a eu lieu samedi n'a pas plus que ses précédentes été exempte d'antécédents et d'incidents même dramatiques. Tout d'abord, le premier relais de 57 minutes avant le temps de l'an dernier lequel cette course ait été faite en 47 minutes seulement quand il y en avait eu 13 l'année dernière.

Les premiers milles furent courus par M. C. P. Boivert et C. H. Lepage. On atteignit le relais de St. Thomas après avoir parcouru une distance de Lévis de 36 milles par monts et par vaux en 2 h 18 m. Le Dumas qui prit le message à cet endroit n'arriva à l'Islet qu'à 12 h 45 ayant été retardé par le bris d'une roue de sa bicyclette ce qui l'obligea à faire une distance de deux milles à pied. On n'a aucune nouvelle du trajet de l'Islet à St. Jean Port Joli.

La course de St. Jean Port Joli à Rivière Ouelle fut commencée par M. Arthur Havel qui brisa la motrice de sa machine, un accident sans exemple encore dans une course à relais.

M. Francoeur du village des Aulnaies s'offrit généreusement pour le remplacer ses services furent acceptés et à Rivière Ouelle, M. Geo. Carrier le prit et cet endroit jusqu'à Kamouraska où il arriva à 3 h 53; de Kamouraska à N. D. du Portage à 5 h 15. Catin fit la course, arrivant à St. André à 4 h 32 et à N. D. du Portage à 5 h 15. Le dernier relais jusqu'à Kamouraska fut couru par M. J. A. Charbon qui arriva à Cacouna à 5 h 35. M. A. Larouche, le maire de Cacouna s'attendait avec impatience le message du maire de Québec et fit aux pédaleurs une chaude réception.

Après avoir pris un repos bien gagné et réparé leurs forces dans un somptueux banquet nos boys lâchèrent de passer la journée à se rafraîchir et à se divertir et y réussirent admirablement si nous en croyons les échos qui nous en sont parvenus.

Ce sont des gens précieux que nos pédales lorsque le courrier de sa majesté manquera pour quelque raison, on pourrait s'adresser à eux, certains qu'ils feront diligence au point de briser leur machine en route.

Ne faites pas d'Expériences. Illustration d'un homme tenant un verre et un verre à la main.

BEAUCOUP de personnes sont adonnées à la pratique folle et dangereuse de faire des expériences avec un prétendu remède, ou un autre, quand leur santé est attaquée. De mauvais résultats, plutôt que des bons, en découlent presque assurément. Ce ne sera d'aucune façon une expérience que vous ferez en vous servant des

Pilules Roses du Dr Williams

Ces pilules sont un médicament bien connu avec un record devenu du domaine public. Quand vous les achetez, vous savez exactement ce que vous avez et ce qu'elles peuvent accomplir. Dans toutes les maladies causées par la mauvaise condition du sang ou du système nerveux, ces pilules ont été reconnues comme un remède infallible. Elles ont établi leur mérite dans votre propre voisinage et ce qu'elles ont fait pour d'autres, elles le feront pour vous. Pourquoi, alors, gaspiller votre argent ou continuer à mettre votre santé en danger en expérimentant d'autres médecines.

Mme Frank Evans, 133 rue Frontenac, Montréal, dit:

"Je sens que je dois dire un bon mot pour les Pilules Roses du Dr Williams, dans l'espoir que ce qui m'est arrivé pourra bénéficier à quelque autre femme souffrante. Je suis maintenant âgée de vingt-trois ans et depuis ma onzième année j'ai souffert beaucoup plus que ma part d'agonie à cause de maladies propres à mon sexe. A seize ans, le mal avait pris de telles proportions que je dus subir une opération à l'Hôpital Général de Montréal. Cela ne me guérit pas et un peu plus tard j'en subis une autre. Celle-ci me procura quelque bien, mais non la guérison complète, et je continuai à souffrir de douleurs dans l'abdomen et de maux de tête bilieux. Quelques années plus tard, quand mon mari alla demeurer à Halifax, je souffrais encore terriblement et fus conduite à l'Hôpital Général où une autre opération fut faite. Cela me donna du soulagement pendant deux ou trois mois, mais le mal ancien revint encore; je souffrais sans surseoir des jours entiers parfois, et rien ne paraissait devoir me soulager. En février 1899, je fus de nouveau obligée d'aller à l'hôpital et de subir une quatrième opération qui ne me fit pas de bien, et comme le chloroforme administré au cours de l'opération m'avait affecté le cœur, je ne voulais pas me prêter à d'autres et je fus reconduite chez moi plus malade que jamais. En août 1899, on me conseilla d'essayer les Pilules Roses du Dr Williams et je résolus de le faire. J'en ai fait usage pendant plusieurs mois et en ai retiré plus de soulagement que des quatre opérations par lesquelles j'ai passé, et je les recommande fortement à toutes les personnes souffrant de maladies qui affectent tant de personnes de mon sexe."

DES SUBSTITUTIONS—toujours sans valeur — sont souvent offertes et devraient toujours être promptement refusées. Les vraies portent le plein terme "Dr. Williams Pink Pills for Pale People" sur l'enveloppe autour de chaque boîte. Si vous avez quelques doutes, adressez-vous directement à la Dr. Williams Medicine Co., Brockville, Ont., et les pilules vous seront envoyées par la poste, franco, au prix de 50 cents la boîte ou six boîtes pour \$2.50.

UN NOUVEAU RECORD DU MONDE POUR LES CHEVAUX TROTTEURS

Cresco est le nouveau champion obtint cette marque à Cleveland. Cleveland, 36. — Aux acclamations d'une foule de 10,000 personnes Cresco est le fameux étalon alican à M. Geo. H. Ketchum, a démontré une fois de plus qu'il était le champion du monde, en abaisant d'une demi-seconde le record des chevaux trotteurs, parcourant un mille en 2:02 3/4. L'ancien record 2:03 1/3 était détenu par "The Abbott".

Ce qui ajoute d'autant plus d'éclat à l'exploit de Cresco est le fait que le pistre n'était pas en trop bonne condition, à cause des pluies de la veille. Cependant, après être parti à 20 p. m. Cresco fut exercé deux milles durant puis son propriétaire et conducteur sur le signal des juges le lança à l'attaque du record. Entraîné (paced) par un coureur, Cresco se rendit au quart en 30 secondes. Un deuxième cheval coureur le rejoignit à cette phase et le poussa au demi-mille en 1:01. Les trois-quarts furent terminés

Si les compagnies d'assurances ne veulent pas régulariser leurs taux, les porteurs de ces compagnies de l'Atlantique et celles d'Europe, nous aurons un service de secours sur les grands lacs en été, et le commerce de l'Atlantique dans nos propres eaux en hiver."

L'ESPERANCE

Les cieux gris, la terre embrumée, Partout l'indifférent légitime De la même ennuie charbonnée Me font triste comme l'après-midi.

Le ciel sera-t-il toujours terné? Le soleil, à l'autre raison, A-t-il donc cassé sa larme? Qu'on n'en voit plus à l'horizon!

En vain le printemps s'évertue, Il fait froid et demain c'est mai, J'en ai l'âme toute abrutie Et le corps ainsi qu'assommé.

Je n'ai point vu sous ma fenêtre, Jouer au rayon printanier, S'éclorer un lit, fruite un être, Depuis 12 mois de chute d'astre.

Allons, je pars en d'ouverture Par les bois, à travers les champs; Il me faut un bin d'herbe verte Il me faut un écho de chants.

BOUQUET

Puisqu'il est si près de paraître, Mains pleines de joie et d'amour, J'attends patiemment le mètre: Je puis souffrir encore un jour.

JULES-MARIO LEBLANC, dans l'Académie.

SENNEVILLE TROMPÉE

Montréal, 27 juillet. — La seconde des séries de courses pour le yacht Swanhoe entre le Greystar et le Senneville vient de se terminer cet après-midi. Le Senneville du Royal St. Lawrence Yacht Club, a remporté la victoire.

Le temps officiel fut: Premier signal, 1 h 49. Deuxième signal, 1 h 35. Départ, 1 h 49. 1re bouée, 1-3 milles — Senneville, 1:51 5/8; Greystar, 1:55 5/8. 2e bouée, 2-3 milles — Senneville, 2:04 2/8; Greystar, 2:06 1/2. 3e bouée, fin de la première course, 4 milles — Senneville, 2:27 2/8; Greystar, 2:31 1/8. Deuxième course, 4e bouée, 5-8 milles — Senneville, 2:49 4/8; Greystar, 2:44 1/8. 5e bouée, 6-23 milles — Senneville, 2:51 4/8; Greystar, 2:55 00. 6e bouée et fin de la deuxième course, 8 milles — Senneville, 3:15 3/8; Greystar, 3:24 00. Troisième course, 7e bouée, 9-113 milles — Senneville, 3:31 3/8; Greystar, 3:40 4/8. 8e bouée, 10-23 milles — Senneville, 3:42 4/8; Greystar, 3:52 1/8. 9e bouée, 12 milles, fin — Senneville, 4:08 5/8; Greystar, 4:16 2/8.

MERVELLES ARTISTIQUES

Les statues de chapelle du Séminaire

On vient de faire à la chapelle du Séminaire, l'installation définitive des statues en marbre de Carrare qui devaient remplacer les statuettes en plâtre placées temporairement dans les niches de la nef. Les principaux ordes religieux de la province de Québec y sont représentés par leurs fondateurs, savoir: Saint François d'Assise, Saint Dominique, Saint Bernard, Saint Ignace de Loyola, Saint Vincent de Paul et Saint de Ligouri.

Ces statues sont dues au ciseau de Monsieur le Professeur G. Noeli, évêque de plusieurs ordres d'Alsace et d'Espagne, membre d'un grand nombre d'académies des beaux arts d'Italie, et résidant à Carrare même.

Elles sont merveilleusement sculptées. Par malheur, la hauteur à laquelle sont les niches ne permet guère aux visiteurs de saisir toute la finesse des détails; il faudrait les examiner à la loupe. Mais tous ceux qui ont eu le plaisir de les voir de près s'accordent à dire qu'elles sont une œuvre d'art comme on en voit peu ou point au Canada.

Les anciens élèves, comme pour les verrières et l'orgue, en ont généralement couvert les frais d'achat. Ces frais étaient naturellement fort élevés, puisque le Séminaire du pays qui ont été de \$180 pour acquiescer les seuls droits de douane, l'honorable Ministre des douanes n'ayant pas jugé à propos de permettre leur entrée en franchise. Il paraît que la loi des douanes n'accorde pas la franchise à toutes les œuvres d'art.

Ces œuvres précieuses acquiescent pour la chapelle du Séminaire, et, en même temps, une bonne fortune pour tous les artistes canadiens. Ces derniers y trouveront des modèles à admirer et à imiter.

Monsieur Fi her, artiste de la maison L'ours, travaille activement aux verrières de la galerie. Quatre sont déjà en plus, quatre autres les suivront dans quelques jours. Celles qui sont installées représentent les quatre grands docteurs de l'Eglise latine et les quatre grands docteurs de l'Eglise grecque. On est frappé de les regarder par la richesse et l'harmonie de couleur, ainsi que par la pureté et la sûreté du dessin. Elles sont dans un style différent des autres verrières du chœur de l'église Sainte-Cécile, placée au-dessus de l'orgue, elles témoignent à la fois de la variété et de la hauteur du talent de celui qui en est l'auteur.

Une fois toutes les verrières de la galerie achevées, la chapelle du Séminaire sera à peu près terminée, sauf toutefois une garniture de médaillons avec des noms de saints. Celles qui sont installées dans le grand arc de cercle qui entoure le haut de l'abside. Comme c'est un ouvrage très dispendieux, on est obligé d'attendre qu'une circonstance favorable se présente pour s'en occuper d'une manière définitive.

Il paraît que les actionnaires des compagnies de navigation en relation avec Chicago et les ports européens, par voie de St-Laurent, ne sont pas satisfaits des taux d'assurance qu'il leur faut payer sur les cargaisons.

L'Opinion dévalant parmi les hommes est que Cresco abaissera davantage sa marque de l'ici à la chute des feuilles.

L'ASSURANCE SUR LES CARGAISONS

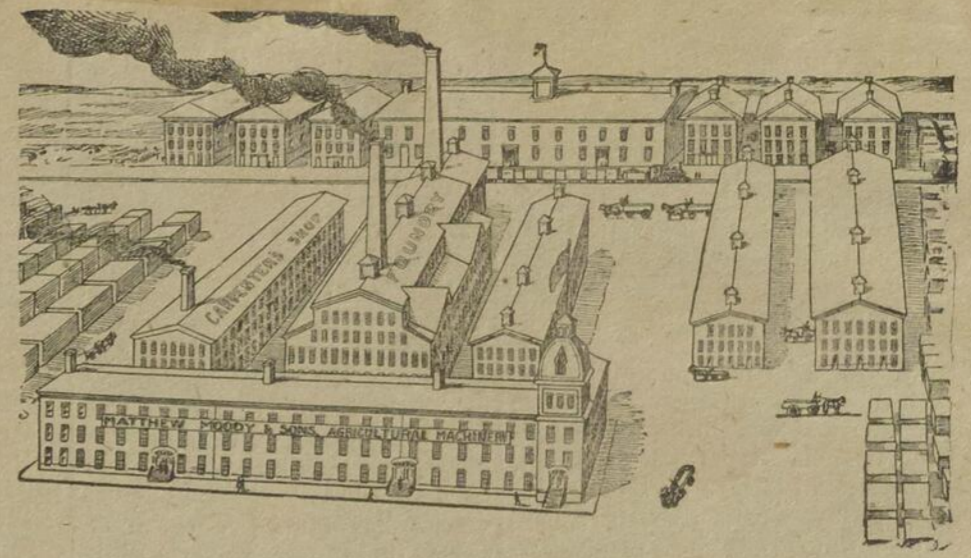
Il paraît que les actionnaires des compagnies de navigation en relation avec Chicago et les ports européens, par voie de St-Laurent, ne sont pas satisfaits des taux d'assurance qu'il leur faut payer sur les cargaisons. M. Charles Counsellman, qui est à la tête d'un syndicat de navigation, a exprimé nettement ses idées à ce sujet. "Les taux actuels d'assurance", dit-il, sont simplement ruineux et constituent de vrais vols, et je ne m'y soumettrai jamais, pour aucune considération.

CE SONT LES Pilules de Longue Vie (Bonard) Delle CLARA ARCHAMBAULT. Elle souffrait depuis six ans d'Anémie, de faiblesse, de maux de tête et de Dyspepsie. Aujourd'hui elle digère bien, elle n'a plus de douleurs, elle est en parfaite santé, et elle nous envoie le témoignage suivant, nous priant de bien vouloir le publier dans les journaux, afin que d'autres personnes faibles et malades puissent connaître le seul remède qui ne manque jamais de guérir.

LE CANADA AUX CANADIENS

M. MOODY & SONS TERREBONNE

Manufacturiers d'Instruments Agricoles DE TOUTES SORTES



ETABLI EN 1845.



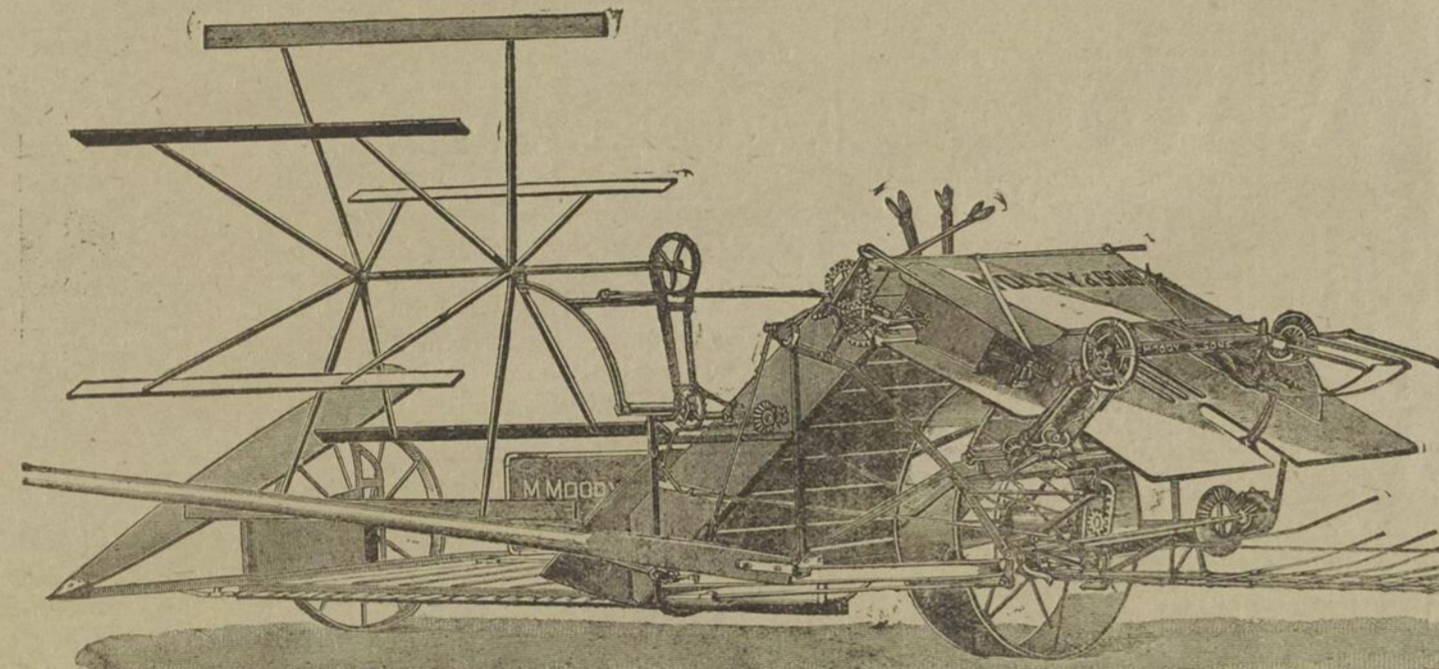
BUREAUX ET ENTREPOTS, 10, 12 et 14 RUE LEROYER.

La seule et importante manufacture de notre province, manufacturant au-delà de cinquante sortes de machines agricoles avec toutes les plus récentes améliorations, et représentant pour cette province de plusieurs autres sortes de marchandises.

S. V. P. lisez et si vous avez besoin de quelque chose voyez nos représentants ou écrivez-nous. N'achetez pas sans avoir vu et écrivez pour nos Catalogues et demandez une liste de nos prix avec conditions.

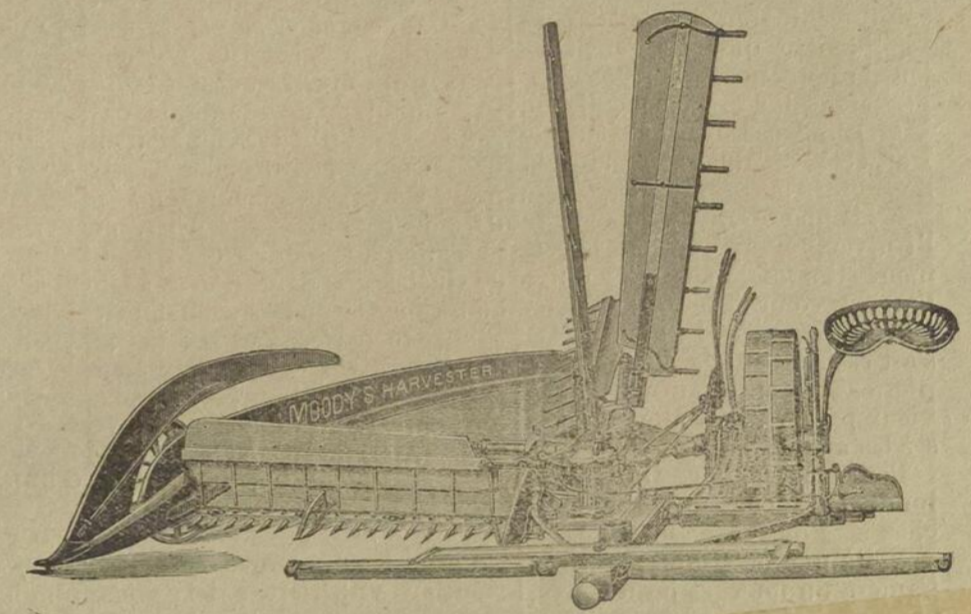
UNE LIGNE LA PLUS COMPLETE DE MACHINES AGRICOLES.

Table listing various agricultural machinery such as 'HERSES A RESSORTS', 'MOISSONNEUSES', 'CHARRUES POUR LA NEIGE', etc., with their specifications and prices.



Moissonneuse MOODY

Nous sommes les Seuls Agents dans la Province de Québec pour les Célèbres Charrues Wilkinson



Moissonneuse MOODY

UN REQUISITOIRE CONTRE LA CHALEUR

Aux Etats-Unis, on se plaint de l'excessive chaleur qu'il fait depuis plusieurs semaines. Au Canada, personne ne se plaint de la chaleur et pour cause, il n'y en a pas ou, mieux, il n'y en a pas de trop.

ment ouvrir et fermer à des heures en dehors de leurs habitudes, pendant les jours de grande chaleur, mais en s'abstenant de faire des affaires qui ne sont pas absolument nécessaires, de onze heures à quatre heures, elles pourraient sans beaucoup d'inconvénients permettre à leurs employés de se reposer pendant ce temps là.

aujourd'hui, avec grande pompe. On rapporte qu'un jeune qui homme était tombé à l'eau à New York a été rapatrié à la vie après une immersion de 25 minutes au moyen de la respiration artificielle.

AUX PHILIPPINES Manille, 27.—Le général Hughes annonce la nouvelle de la première reddition d'insurgés de l'île de Samar: cinq cents hommes avec deux canons de campagne, trente fusils et soixante-dix bolos.

UN NOUVEAU MINISTERE HOLLANDAIS Est-ce le nouveau ministère qui mettra la petite reine dans le trouble. Les prédictions on train de s'accomplir.

LES RR. PP. FRANCISCAINS Se mettront dans leurs meubles. Les révérends pères Franciscains nous informent qu'ils ont acheté dernièrement de la succession Tourangeau, dans les limites de la municipalité Notre-Dame de Québec, sur les bords du cap, du côté de la rivière St Charles.

LA GUERRE SCANDALES A LONDRES. Londres, 29 juillet.—Les bavettes du Strand étaient avant-hier soir remplies de membres de la Yeomanry impériale qui ont stupéfié leurs amis en jasant sur le plancher leurs médailles militaires et en les foulant aux pieds.

Les récents feux de forêts dans la région du Témiscamingue ont détruit pour une valeur de près d'un million de dollars.

Le gouvernement fédéral ne désavouera pas l'acte passé en 1900 par la législature de la Colombie. Cet acte exigeait un dépôt de garantie des Cies.

Quatre-vingt-cinq officiers, sous-officiers et soldats des escadrons Canadiens sont arrivés à Québec hier à bord du Nami-dian de retour d'Afrique.

Le concours de tir annuel du 9e Régiment qui doit avoir lieu à St-Joseph de Lévis en septembre le jour, de la fête du Travail a été remis au mois d'octobre afin de permettre quelque pratique aux hommes et permettre de terminer le travail commencé aux camps.

Le député de la Nouvelle-France, M. B. Bouchard, a été élu à la présidence de la Chambre.

Le prince de Hohenzollern, qui est marié morganatiquement à l'archiduc François-Ferdinand, héritier du trône d'Autriche-Hongrie a donné le jour à une fille.

Le Dr Campes Salles, président du Brésil, est allé rendre visite au croiseur allemand "Vineta" et au croiseur des Etats-Unis "Albatros" à Rio de Janeiro.

NOUVEAUX LES DU DISTRICT BERTHIER

Dimanche, le 28 juillet. Sa Grandeur Mgr Bégin a présidé à l'ordination de M. Alexandre Roy, membre d'une famille qui comptait déjà quatre prêtres...

Après la messe, il y a eu dîner au presbytère, au cours duquel Mgr a fait part d'une dépêche lui annonçant que par l'entremise du cardinal Rampolla...

Le lendemain, le nouvel ordonné montait à l'autel immoler pour la première fois l'éternelle Victime. C'est toujours un touchant spectacle que cette première messe...

Avant la messe, le nouveau prêtre est descendu à la table sainte bénir son vieux père et sa vieille mère qui célébraient ce jour-là leurs noces d'or.

Étaient diacre et sous-diacre, MM. les abbés Philéas et Camille Roy, et M. l'abbé Eugène Roy, prêtre assistant.

M. l'abbé Mathieu, recteur de l'Université Laval a fait le sermon. Il a mis dans ses paroles tout son cœur et toute son âme.

Après la messe, le jeune prêtre s'est assis à l'autel, et tous les prêtres présents, suivis de ses vieux parents, sont allés lui baiser les mains.

Pour clore la fête, il y a eu lundi soir, un splendide banquet chez M. Roy, et feu d'artifice.

Voilà une fête dont Berthier gardera un long et beau souvenir.

UN TÉMOIN. ILE AUX GRUES

Lundi de cette semaine, M. Victor Normand, fils de M. Georges Normand, pilote, conduisait à l'autel Mlle Eva Lemieux, fille de Madame Veuve L. Lemieux.

Après quelques semaines de vacances, je viens reprendre la série de mes correspondances. J'espère que les lecteurs du PEUPLE me pardonneront cette interruption du récit des intéressantes nouvelles de L'Islet.

—La vente de charité organisée par les Dames et les Dames de notre belle paroisse, au profit de l'hôpital du Sacré-Cœur de Québec, a été un véritable succès.

—Mardi, un joyeux parti d'amis, organisé par M. le Dr Dupont, est allé passer la journée au lac artificiel par fait M. Morin sur sa magnifique propriété.

—M. l'abbé Destroismaisons est revenu enchanté de son voyage dans le golfe et les provinces maritimes.

—M. Joseph Gagnon, fils de M. Fortunat Gagnon, a épousé mardi Mlle Thibault, de St-Denis.

Dion, Nancy Cloutier, Amélie Casgrain, C. Lemieux, R. M. Bernier, M. A. Michaud, Alice Bélanger, Irma Cloutier, C. Casgrain, Rosalie Caron, Joséphine Lavoie, et MM. N. Lavoie, Norbert Cloutier, Georges Casgrain, J. B. Bernier, Wilbrod Caron, Ernest Poitras, René Fortin, Léonce Casgrain, Nap. Lavoie, fils, A. Bélanger, Édouard Bélanger, Raoul Gauthier et Fernand Fafard.

On demande une servante générale dans une famille où il n'y a que deux personnes. Références exigées. S'adresser personnellement ou par lettre au bureau du journal "Le Peuple."

Monsieur J. A. Bélanger, de Bluefields, Nicaragua, est retourné chez lui ces jours derniers, après avoir passé quelque temps parmi nous.

M. Nazaire Bernatchez, gouverneur de la prison de Québec, est en villégiature à Montmagny depuis une quinzaine de jours.

Dimanche dernier, 28 juillet, perdue une croix en or d'un pouce et demi de longueur, depuis la rue de la station jusqu'à l'église. Prière de la rapporter au bureau de notre journal.

Notre p'tit confrère en vent aux citoyens du Cap St. Ignace depuis quelque temps, et ne craint pas de les insulter à tort et à travers. On nous rapporte que cette sainte colère est due à une déclaration que faisait dernièrement la fille du maître de poste de cet endroit "que ça ne valait pas la peine de recevoir "l'Echo, parce qu'il n'y a rien d'intéressant."

Nous avons eu le plaisir de serrer la main à notre ancien concitoyen, M. J. S. Andet, samedi dernier.

Il y a eu course en bicyclette, de Québec à Cacouna, samedi dernier. MM. Boisvert et Lesage ont fait le trajet entre Lévis et Montmagny en 1 heure et 52 minutes.

Il y a eu séance des commissaires d'écoles de Saint-Thomas, lundi. Entre autres résolutions adoptées, on a nommé deux auditeurs pour vérifier les comptes du secrétaire-trésorier.

M. Valmor Lavergne et Melle Lavergne sont revenus d'une quinzaine de jours, à Chicoutimi.

M. et Mad Evanturel sont en promenade chez Madame Hamel.

M. le Docteur Arthur Rousseau, de Québec, était de passage à Montmagny, lundi soir, pour affaires professionnelles.

Melle Blanche Hébert est partie samedi dernier pour Trois-Pistoles, où elle passera trois semaines chez son amie Melle Marie Gagnon.

Dame Rumeur nous apprend qu'il y aura un grand concert sacré, dimanche, le 11 août, à l'académie de musique, auquel prendront part Mlle A. Fafard, de l'Islet, et Monsieur J. E. Prince, avocat, de Québec.

L'honorable juge H. C. Pelletier était ici lundi, pour affaires judiciaires.

Il y a eu une très belle soirée mardi, chez les Delles Bélanger. M. et Mad. Amédée Dion, de Lévis, étaient de passage à Montmagny ces jours derniers, revenant d'une promenade à St-Octave de Mévis, chez leur parent, M. H. Tardif, marchand.

Nos sincères remerciements à qui de droit pour l'envoi des annuaires pour l'année 1900-1901, des collèges du Sacré-Cœur à Arthabaskaville et de Ste-Anne de la Pocatière.

Il y a eu en cette ville ces jours derniers: MM. les abbés Sasseville, Plante, Choquette et Dupuis, curé de Berthier; Melle Eva Roy, de Québec, et J. Lavoie, de L'Islet; MM. N. Lavoie et Norbert Cloutier, de L'Islet; M. William Walsh, du Cap St. Ignace.

—Naisances. — Mad Hubert Conlon, un fils qui a reçu au baptême le 25 courant les noms de Joseph Henri Parrain et Marraïne: M. Mad Louis Coullombe.

—Mad Arthur Côté, un fils qui a reçu au baptême le 26 courant les noms de Joachim Henri Parrain et Marraïne: M. et Mad Charles Dugal.

—Mad Fabien Labadie, une fille qui a reçu au baptême le 28, les noms de Marie Anne, Véronique, Parrain et Marraïne: M. et Mad. William Lynch.

—Mad. Evariste Paquet une fille qui a reçu au baptême le 28 les noms de Marie Anna, Angéline Hedwidge, Parrain et Marraïne: M. et Mad. Roméo Lespérance.

—Décès. — Le 27 juillet a été inhumé Marie Bernadette, fille de M. Joseph Tétu à l'âge de 3 mois.

Le 20 mai 1862 les Etats-Unis ont rendu l'Acte du Congrès en vertu duquel une concession gratuite de 160 acres de terre fut accordée à tout venant.

Cette concession constituait un patrimoine ou "homestead" exempt de taxes. Cette mesure remarque M. Chioyone dans le "Pionnier" eut l'effet désiré car elle fit affluer les immigrants de tous côtés.

C'est par milliers que nos Canadiens quittèrent, à cette époque, le pays de leurs ancêtres, pour aller s'établir dans l'Ouest, attirés par la gratuité des concessions et spécialement par l'appât d'un patrimoine franc et libre de toute obligation antérieure.

Le rapport de ce comité constatait que les colons n'étaient pas suffisamment protégés en Canada et comme moyen d'encourager l'émigration le comité indiquait plusieurs personnes qu'on pourrait utilement consulter sur le sujet.

Il fut spécialement suggéré d'imiter la politique des Etats-Unis, en recourant à la gratuité des concessions et en faisant passer au profit du colon "le Patrimoine Franc" au profit du colon.

Cette dernière mesure a fini par passer dans l'ordre des choses accomplies; mais hélas! après un long espace de temps. La loi du Patrimoine existe depuis 1897 dans la province de Québec; elle protège le colon d'après la méthode suivie aux Etats-Unis.

Reste la question des concessions gratuites, qui a motivé la résolution suivante du Congrès: "Considérant que le gouvernement fédéral donne 160 acres de terre fertile et aisée à mettre en culture, dans les prairies de l'ouest, à tous les colons qui en font la demande, tandis que les colons de nos forêts ont des travaux considérables à exécuter pour en faire le défrichement, sur les lots qu'ils achètent du gouvernement local."

"Il est proposé que, pour favoriser la mise en valeur de nos terres publiques, il est urgent que la gratuité soit adoptée pour la colonisation dans la province de Québec, comme pour les régions fertiles du Nord-Ouest."

Les délibérations du Congrès furent couchées par écrit et copie en fut expédiée au gouvernement de Québec, qui se hâta de communiquer ce document à la Chambre, sur demande datée du 23 février 1899.

—Mad William Gamache un fils qui a reçu au baptême le 26, les noms de Anna, Marie, Blanche, Isabelle, Parrain et Marraïne: M. et Mad Charles Dugal.

—Mad Fabien Labadie, une fille qui a reçu au baptême le 28, les noms de Marie Anne, Véronique, Parrain et Marraïne: M. et Mad. William Lynch.

—Mad. Evariste Paquet une fille qui a reçu au baptême le 28 les noms de Marie Anna, Angéline Hedwidge, Parrain et Marraïne: M. et Mad. Roméo Lespérance.

—Décès. — Le 27 juillet a été inhumé Marie Bernadette, fille de M. Joseph Tétu à l'âge de 3 mois.

Le 20 mai 1862 les Etats-Unis ont rendu l'Acte du Congrès en vertu duquel une concession gratuite de 160 acres de terre fut accordée à tout venant.

Cette concession constituait un patrimoine ou "homestead" exempt de taxes. Cette mesure remarque M. Chioyone dans le "Pionnier" eut l'effet désiré car elle fit affluer les immigrants de tous côtés.

C'est par milliers que nos Canadiens quittèrent, à cette époque, le pays de leurs ancêtres, pour aller s'établir dans l'Ouest, attirés par la gratuité des concessions et spécialement par l'appât d'un patrimoine franc et libre de toute obligation antérieure.

Le rapport de ce comité constatait que les colons n'étaient pas suffisamment protégés en Canada et comme moyen d'encourager l'émigration le comité indiquait plusieurs personnes qu'on pourrait utilement consulter sur le sujet.

Il fut spécialement suggéré d'imiter la politique des Etats-Unis, en recourant à la gratuité des concessions et en faisant passer au profit du colon "le Patrimoine Franc" au profit du colon.

Cette dernière mesure a fini par passer dans l'ordre des choses accomplies; mais hélas! après un long espace de temps. La loi du Patrimoine existe depuis 1897 dans la province de Québec; elle protège le colon d'après la méthode suivie aux Etats-Unis.

Reste la question des concessions gratuites, qui a motivé la résolution suivante du Congrès: "Considérant que le gouvernement fédéral donne 160 acres de terre fertile et aisée à mettre en culture, dans les prairies de l'ouest, à tous les colons qui en font la demande, tandis que les colons de nos forêts ont des travaux considérables à exécuter pour en faire le défrichement, sur les lots qu'ils achètent du gouvernement local."

"Il est proposé que, pour favoriser la mise en valeur de nos terres publiques, il est urgent que la gratuité soit adoptée pour la colonisation dans la province de Québec, comme pour les régions fertiles du Nord-Ouest."

Les délibérations du Congrès furent couchées par écrit et copie en fut expédiée au gouvernement de Québec, qui se hâta de communiquer ce document à la Chambre, sur demande datée du 23 février 1899.

Cependant l'idée de la gratuité devait faire un pas de plus l'année suivante et le 20 mars 1900, la chambre d'assemblée adopta unanimement la résolution suivante: "Que dans l'opinion de cette Chambre, l'œuvre de la colonisation serait grandement favorisée si la loi concernant les terres de la Couronne était amendée, de manière à conférer au Commissaire des Terres le pouvoir de concéder gratuitement, aux colons de présidence, des lots de terre, sur lesquels les lois marchandes aient été levées, par les propriétaires de limites."

Comme on le voit, cette résolution offre un cachet bien inoffensif pour le puissant et redoutable marchand de bois. Elle ne demande la gratuité que pour les terres sur lesquelles il a pratiqué la coupe permise par sa licence.

C'est un bien mince cadeau à faire au colon que de lui donner un lot sur lequel les "gens de chantier" ont fait les ravages que l'on sait: mais il paraît qu'un tel cadeau rencontre encore des objections.

En effet, il y a des marchands de bois qui disent qu'en laissant de nouveau pousser les broussailles, il y aura de jolis billets à couper dans 10 ou 15 ans.

—Mad William Gamache un fils qui a reçu au baptême le 26, les noms de Anna, Marie, Blanche, Isabelle, Parrain et Marraïne: M. et Mad Charles Dugal.

—Mad Fabien Labadie, une fille qui a reçu au baptême le 28, les noms de Marie Anne, Véronique, Parrain et Marraïne: M. et Mad. William Lynch.

—Mad. Evariste Paquet une fille qui a reçu au baptême le 28 les noms de Marie Anna, Angéline Hedwidge, Parrain et Marraïne: M. et Mad. Roméo Lespérance.

—Décès. — Le 27 juillet a été inhumé Marie Bernadette, fille de M. Joseph Tétu à l'âge de 3 mois.

Le 20 mai 1862 les Etats-Unis ont rendu l'Acte du Congrès en vertu duquel une concession gratuite de 160 acres de terre fut accordée à tout venant.

Cette concession constituait un patrimoine ou "homestead" exempt de taxes. Cette mesure remarque M. Chioyone dans le "Pionnier" eut l'effet désiré car elle fit affluer les immigrants de tous côtés.

C'est par milliers que nos Canadiens quittèrent, à cette époque, le pays de leurs ancêtres, pour aller s'établir dans l'Ouest, attirés par la gratuité des concessions et spécialement par l'appât d'un patrimoine franc et libre de toute obligation antérieure.

Le rapport de ce comité constatait que les colons n'étaient pas suffisamment protégés en Canada et comme moyen d'encourager l'émigration le comité indiquait plusieurs personnes qu'on pourrait utilement consulter sur le sujet.

Il fut spécialement suggéré d'imiter la politique des Etats-Unis, en recourant à la gratuité des concessions et en faisant passer au profit du colon "le Patrimoine Franc" au profit du colon.

Cette dernière mesure a fini par passer dans l'ordre des choses accomplies; mais hélas! après un long espace de temps. La loi du Patrimoine existe depuis 1897 dans la province de Québec; elle protège le colon d'après la méthode suivie aux Etats-Unis.

Reste la question des concessions gratuites, qui a motivé la résolution suivante du Congrès: "Considérant que le gouvernement fédéral donne 160 acres de terre fertile et aisée à mettre en culture, dans les prairies de l'ouest, à tous les colons qui en font la demande, tandis que les colons de nos forêts ont des travaux considérables à exécuter pour en faire le défrichement, sur les lots qu'ils achètent du gouvernement local."

"Il est proposé que, pour favoriser la mise en valeur de nos terres publiques, il est urgent que la gratuité soit adoptée pour la colonisation dans la province de Québec, comme pour les régions fertiles du Nord-Ouest."

Les délibérations du Congrès furent couchées par écrit et copie en fut expédiée au gouvernement de Québec, qui se hâta de communiquer ce document à la Chambre, sur demande datée du 23 février 1899.

Cependant l'idée de la gratuité devait faire un pas de plus l'année suivante et le 20 mars 1900, la chambre d'assemblée adopta unanimement la résolution suivante: "Que dans l'opinion de cette Chambre, l'œuvre de la colonisation serait grandement favorisée si la loi concernant les terres de la Couronne était amendée, de manière à conférer au Commissaire des Terres le pouvoir de concéder gratuitement, aux colons de présidence, des lots de terre, sur lesquels les lois marchandes aient été levées, par les propriétaires de limites."

Comme on le voit, cette résolution offre un cachet bien inoffensif pour le puissant et redoutable marchand de bois. Elle ne demande la gratuité que pour les terres sur lesquelles il a pratiqué la coupe permise par sa licence.

C'est un bien mince cadeau à faire au colon que de lui donner un lot sur lequel les "gens de chantier" ont fait les ravages que l'on sait: mais il paraît qu'un tel cadeau rencontre encore des objections.

En effet, il y a des marchands de bois qui disent qu'en laissant de nouveau pousser les broussailles, il y aura de jolis billets à couper dans 10 ou 15 ans.

—Mad William Gamache un fils qui a reçu au baptême le 26, les noms de Anna, Marie, Blanche, Isabelle, Parrain et Marraïne: M. et Mad Charles Dugal.

—Mad Fabien Labadie, une fille qui a reçu au baptême le 28, les noms de Marie Anne, Véronique, Parrain et Marraïne: M. et Mad. William Lynch.

—Mad. Evariste Paquet une fille qui a reçu au baptême le 28 les noms de Marie Anna, Angéline Hedwidge, Parrain et Marraïne: M. et Mad. Roméo Lespérance.

—Décès. — Le 27 juillet a été inhumé Marie Bernadette, fille de M. Joseph Tétu à l'âge de 3 mois.

Le 20 mai 1862 les Etats-Unis ont rendu l'Acte du Congrès en vertu duquel une concession gratuite de 160 acres de terre fut accordée à tout venant.

Cette concession constituait un patrimoine ou "homestead" exempt de taxes. Cette mesure remarque M. Chioyone dans le "Pionnier" eut l'effet désiré car elle fit affluer les immigrants de tous côtés.

C'est par milliers que nos Canadiens quittèrent, à cette époque, le pays de leurs ancêtres, pour aller s'établir dans l'Ouest, attirés par la gratuité des concessions et spécialement par l'appât d'un patrimoine franc et libre de toute obligation antérieure.

Le rapport de ce comité constatait que les colons n'étaient pas suffisamment protégés en Canada et comme moyen d'encourager l'émigration le comité indiquait plusieurs personnes qu'on pourrait utilement consulter sur le sujet.

Il fut spécialement suggéré d'imiter la politique des Etats-Unis, en recourant à la gratuité des concessions et en faisant passer au profit du colon "le Patrimoine Franc" au profit du colon.

Cette dernière mesure a fini par passer dans l'ordre des choses accomplies; mais hélas! après un long espace de temps. La loi du Patrimoine existe depuis 1897 dans la province de Québec; elle protège le colon d'après la méthode suivie aux Etats-Unis.

Reste la question des concessions gratuites, qui a motivé la résolution suivante du Congrès: "Considérant que le gouvernement fédéral donne 160 acres de terre fertile et aisée à mettre en culture, dans les prairies de l'ouest, à tous les colons qui en font la demande, tandis que les colons de nos forêts ont des travaux considérables à exécuter pour en faire le défrichement, sur les lots qu'ils achètent du gouvernement local."

"Il est proposé que, pour favoriser la mise en valeur de nos terres publiques, il est urgent que la gratuité soit adoptée pour la colonisation dans la province de Québec, comme pour les régions fertiles du Nord-Ouest."

Les délibérations du Congrès furent couchées par écrit et copie en fut expédiée au gouvernement de Québec, qui se hâta de communiquer ce document à la Chambre, sur demande datée du 23 février 1899.

Cependant l'idée de la gratuité devait faire un pas de plus l'année suivante et le 20 mars 1900, la chambre d'assemblée adopta unanimement la résolution suivante: "Que dans l'opinion de cette Chambre, l'œuvre de la colonisation serait grandement favorisée si la loi concernant les terres de la Couronne était amendée, de manière à conférer au Commissaire des Terres le pouvoir de concéder gratuitement, aux colons de présidence, des lots de terre, sur lesquels les lois marchandes aient été levées, par les propriétaires de limites."

Comme on le voit, cette résolution offre un cachet bien inoffensif pour le puissant et redoutable marchand de bois. Elle ne demande la gratuité que pour les terres sur lesquelles il a pratiqué la coupe permise par sa licence.

C'est un bien mince cadeau à faire au colon que de lui donner un lot sur lequel les "gens de chantier" ont fait les ravages que l'on sait: mais il paraît qu'un tel cadeau rencontre encore des objections.

En effet, il y a des marchands de bois qui disent qu'en laissant de nouveau pousser les broussailles, il y aura de jolis billets à couper dans 10 ou 15 ans.

L. A. Painchaud MARCHAND-TAILLEUR En bas des ponts MONTMAGNY, P. Q. J'ai en mains des Hardes faites Tweeds, Serges, Draps, Casquettes et fourrures. Ainsi que Thé, Café et épicerie de toutes sortes. Venez voir et vous serez satisfaits.

HOTEL ST-LAURENT VIS-A-VIS LE QUAI DE L'ISLET Hôtel de première classe et entièrement aménagé à neuf. Une voiture à la disposition des voyageurs. PRIX MODERES JOSEPH LECLERC PROP. L'ISLET, P. Q.

Terre à Vendre ANNOTRE-DAME DU ROSAIRE Cette terre appartenait autrefois à Allred Fournier. Conditions très avantageuses. S'adresser à Joseph Godreau, marchand, Montmagny.

Au bon Marche N. GARNEAU & Cie 6, Rue St-Jean, H. V. QUEBEC Assortiment général de marchandises sèches, au plus bas prix. Satisfaction garantie. Tailleurs et Modistes de 1ère classe dans l'établissement.

P. C. LACASSE OPTICIEN GRADUE 42, RUE DE LA FABRIQUE QUEBEC Lunettes pour toutes les vues et de tous les prix. Examen gratuit. Pour choix des lunettes par procédés nouveaux et infatigables. Salon privé pour examen des lunettes. Réparation de Montres, Horloges et Bijoux. Horloges à prix excessivement bas.

Avantage - - - - - exceptionnel DU 1er JUILLET 6,000 DE STOCK GENERAL SACRIFIE DE 25 à 30 pour cent En bas de sa valeur

Volant changer ma méthode d'affaire au printemps, j'ai décidé de faire cette Grande Vente à sacrifice afin d'écouler mon stock général de Marchandises Sèches: Hardes faites, Chaussures, Epicerie, Laine, Son et Poisson.

Il faut que tout soit vendu sans réserve pour le 1er Juillet. J'invite donc toutes mes pratiques et le public en général à venir faire leurs achats dès l'ouverture de cette grande vente si vous voulez bénéficier des sacrifices énormes qui seront faits afin d'écouler ce stock.

F. JOS MORIN RUE DU DEPOT, MONTMAGNY

COLLEGE DOYER MONTMAGNY ETABLISSEMENT COMMERCIAL COURS SUPERIEUR Voici quels sont les auteurs qui sont suivis: Français: Larousse; anglais: High School Grammar of Ontario; arithmétique: Smith & MacMarchy's Advanced Arithmetic; tenue des livres des marchands: MacLean's High School Book Keeping; tenue des livres des banques: MacLean's High School Book Keeping; télégraphie et sténographie. La géographie et l'histoire sont enseignées en anglais. Pour plus amples informations veuillez vous adresser à EMILE DOYER, Principal.

EMPIRE TYPE WRITER Manufacturé au Canada PRIX: \$60.00 Economisez ce que vous payez de droits quand vous achetez une machine imprimée.

CLEMENT & CLEMENT 69, Rue St-Pierre, 2, Rue St-Antoine, 12, Rue Sault-au-Matelot QUEBEC. J. R. CHALOULT, Gérant.

Hotel I. C. R. Près de la Station MONTMAGNY G. BERNIER, Prop. Boissons de toutes sortes et repas servis à toute heure. Confort de chez soi. Une visite est sollicitée.

L. ROUSSEAU, GERANT DE LA CIE "CANADA ELECTRIQUE" No. 2501 rue Ste-Catherine, MONTREAL. Lumières Electriques—Horloges Electriques—Téléphones privés—Sonneries Electriques. Electrolitres—Gazeliers, Etc., Accessoires pour lumières et sonneries. Appareils médicaux: Une spécialité. Seul agent pour la "STANDARD ELECTRIC TIME CO", de Waterbury, Conn.

Une belle propriété A VENDRE Monsieur H. H. Robertson offre en vente sa magnifique propriété située à Saint-Thomas, près des limites de la ville de Montmagny. Elle comprend une grande maison en brique, un hangar et autres dépendances, ainsi qu'un très grand emplacement dont la plus grande partie est déjà convertie en un superbe jardin.

Le tout est en très bon ordre. Cette jolie résidence présente un avantage tout particulier, vu sa proximité de la ville et des usines considérables que la nouvelle compagnie de pulpe construit près du bassin. Conditions faciles. Pour plus amples informations S'adresser à H. H. ROBERTSON, Saint-Thomas.

NOUVEAU MAGASIN VOISIN DU BUREAU DE MM. PRICE, RUE DU DEPOT, MONTMAGNY Arrivant de Montréal avec un stock de \$8000, provenant d'un fonds de banque, je vends toutes mes marchandises à des prix excessivement réduits, comme on peut en juger par ce qui suit: Coton à chemises, à 6 cts, la verge; coton jaune, 4 cts, la verge; indiennes, 5 cts, la verge; la plus belle serge valant \$4, pour \$1.50; serge tout laine valant \$2, pour \$0.75; pantalons tout laine, 75 cts, les bottins valant \$2.50 pour \$1.25; bottins valant \$1.50 pour \$0.75; bottins pour petite garym valant \$1.00 pour \$0.50; croquis valant \$3.00 pour \$1.25; alpaca, cashmere, étoupe à robes, tweeds, chemises, collets, cravattes, corps et caleçons, pardessus imperméables pour hommes et pour dames, etc. Venez profiter de ces avantages, dans la maison de M. XAVIER ROULEAU. CHARLES KLEINER

AUGUSTE NORMAND MARCHAND DE FER Informer le public en général qu'il a un stock très complet de ferronneries, vitres, peintures et huiles de toutes sortes granit et ferblanterie, et aussi d'épicerie, le tout de première qualité. Prix excessivement bas, défiant toute compétition. Une visite est sollicitée.

Auguste Normand, RUE DU DEPOT, MONTMAGNY.

LA GUERRE UNE GRANDE VICTOIRE BOER UNE BATAILLE QUI DURE UNE JOURNEE UN OFFICIER SUPERIEUR TUE AUTOUR DES BOERS Des boers au Manitoba Durban, 30 juillet.—Quelques détails viennent d'arriver sur ce qu'on avait d'abord considéré comme une simple escarmouche. Ce fut au contraire une bataille sérieuse où les boers ont remporté la victoire.

La bataille a duré un jour; elle a eu lieu près de Nquta le 28 juillet. 400 boers se joignent avec une fougue irrésistible, à plusieurs reprises sur les colonnes anglaises, semant la mort autour d'eux. Parmi les victimes il y a malheureusement un officier supérieur; le major Edward qui a été tué.

La 67e Batterie a été fort maltraitée, elle a failli perdre un canon. Ce n'est qu'au prix des plus grands efforts qu'on a réussi à la sauver. Cinq canonniers furent tués l'un après l'autre auprès du canon. Finalement on perdit au galop sous un feu très meurtrier.

Nos pertes sont sérieuses. Les pertes des boers ne sont pas connues. Windig, 29.—M. T. Hof Van Syn-drecht d'Amsterdam, est ici pour voir le Manitoba et faire un rapport à une association hollandaise qui s'occupe de l'établissement des Boers après la guerre. Il est possible que nous ayons une colonie de Boers l'an prochain.

BOERS EN TERRITOIRE PORTUGAIS LISBONNE, 29.—Une dépêche de Lorenzo Marques, Afrique orientale portugaise, annonce qu'un commando Boer, accompagné de femmes et d'enfants, est entré sur le territoire portugais aux environs de la rivière Limpopo.

Des renforts ont été envoyés pour dé-sarmer les Boers. ENCORE DES MEDAILLES Londres, 29.—Le roi a encore distribué des médailles à Marlborough House cet après-midi. Winston Spencer Churchill, correspondant militaire, ex-officier des husards et maintenant député d'Oldham au parlement était au nombre des décorés.

STOWE REVIENT Le Cap, 28.—M. James C. Stowe, le consul général américain au Cap retournera aux Etats-Unis le 7 août. £100,000 POUR ROBERTS Londres, 29.—A la Chambre des Communes, aujourd'hui, lord Salisbury, le premier ministre, a lu un message du roi dans lequel Sa Majesté recommande que le parlement accorde cent mille livres sterling (\$500,000) au feld-marchal Lord Roberts, pour les grands services qu'il a rendus dans l'Afrique Australe.

33,000 PRISONNIERS Londres, 29.—Répondant à une interpellation à la Chambre des Communes, aujourd'hui, lord Stanley secrétaire-financeur du War Office a dit que le nombre de Boers faits prisonniers ou qui se sont rendus depuis le commencement d'une guerre, était de trente-trois mille.

CHOATE A LONDRES Londres, 29.—M. J. H. Choate, ambassadeur des Etats-Unis à Londres, qui est parti pour la Hollande sur l'invitation de Mr Kruger ou à l'invitation de Mr Kruger est revenu de Bruxelles aujourd'hui.

FRICITION ENTRE L'ALLEMAGNE ET LA COLOMBIE On parle toujours de malentendus de frictions et même de nouvelles guerres possibles. Ainsi, la dernière et toute fraîche nouvelle d'un conflit entre l'Allemagne et la Colombie est rapportée par le capitaine du steamer "Allegheny" de la ligne Hamburg-Américaine. Il dit qu'il a été tenu douze heures dans le port de Carthagène.

Les passagers de l'"Allegheny" disent qu'Abel Murillo a été arrêté sur le vaisseau à Carthagène et qu'il a été emmené à terre par les autorités colombiennes. Murillo a été arrêté contre l'arrestation de Carthagène, qu'il avait droit à la protection du drapeau allemand.

On dit que M. Murillo est le secrétaire du général Uribe-Uribe. On raconte qu'il a été à la Colombie, avec un passeport qui lui a été donné par le représentant du gouvernement de la Colombie à Washington, avec l'entente que sa mission en Colombie était pacifique.

Lorsque le steamer est arrivé à Carthagène les autorités de cette ville ont ordonné sa détention. Le capitaine a protesté qu'il voyageait sous le pavillon allemand et qu'aucun fonctionnaire de la Colombie n'avait le droit d'arrêter le vaisseau sous aucun prétexte que ce soit.

On a cependant fait aucun cas de ses protestations, et on a cloué Murillo à terre. On l'a trouvé sur le pont. Il a déclaré qu'il ne serait pas arrêté et, courant à un des mate, il a pris un drapeau allemand qui était là et s'en est enveloppé; il s'est ensuite approché, criant: "Je suis sous la protection du drapeau allemand et vous n'avez aucun droit de m'arrêter."

D'après les passagers de l'"Allegheny", les officiers colombiens avaient, malgré la protestation, saisi l'homme et l'auraient traîné hors du vaisseau.

CANADA ET ALLEMAGNE Londres, 31.—Lord Cranbourne sous-secrétaire d'Etat pour les affaires étrangères a dit hier à la Chambre des Communes que la question d'obtenir le traitement des nations les plus favorisées pour les produits canadiens entrant en Allemagne a reçu du gouvernement la plus spéciale attention quoique les négociations sur le sujet n'aient pas été formellement ouvertes.